



Africa-Europe Youth Summit
Sommet Afrique-Europe de la Jeunesse
Cimeira de Juventude África-Europa

DECLARATION FINALE

5 – 7 DECEMBRE 2007 / LISBONNE (Portugal)



Pour une Afrique meilleure – Pour une Europe meilleure – Pour un monde meilleur

Le Sommet Afrique-Europe de la jeunesse a réuni des représentants d'organisations de jeunesse d'Afrique et d'Europe, à Lisbonne (Portugal), du 5 au 7 décembre 2007, à la veille du 2nd Sommet des chefs d'Etat UE-Afrique.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour, ensemble, soutenir un partenariat pour le développement. Nous sommes fermement convaincus que la jeune génération représente un acteur positif de changement en ce qui concerne le renforcement de ce partenariat et est prête à présenter un agenda novateur dans le domaine de la coopération.

Nous saluons la tenue du 2nd Sommet des chefs d'Etat UE-Afrique et voulons utiliser ce moment politique unique pour exprimer notre engagement à agir comme un acteur important et à répondre aux défis actuels et futurs de nos sociétés. Nous sommes fermement convaincus que la participation de jeunes femmes et hommes sur un pied d'égalité est indispensable au développement de nos deux continents et de l'humanité dans son ensemble. Nous réaffirmons que les jeunes devront participer aux décisions qui sont prises aujourd'hui sur les ressources et les priorités de demain.

La Déclaration adoptée au Sommet de la jeunesse reflète les espoirs, les préoccupations et les réflexions d'un nombre plus large de jeunes que ceux réunis à Lisbonne. Elle reprend la voix de tous ceux qui ont participé aux différents moments de cette rencontre et aux consultations qui se sont tenues en Afrique et en Europe, aux niveaux continental, sous-régional et national.

Nous croyons fermement que la paix, le progrès social, une économie prospère et la stabilité politique ne sont possibles qu'à travers une mobilisation, une participation et une reconnaissance des capacités des jeunes. A cette fin, nous recommandons vivement que tous les acteurs offrent aux jeunes une société dans laquelle ils peuvent développer pleinement leur potentiel et devenir des partenaires actifs.

Conscients que les jeunes filles et les femmes, suite à une discrimination historique, culturelle et politique, sont encore aujourd'hui sous représentées, sous-payées, exploitées sexuellement et n'ont pas accès aux mêmes opportunités que les garçons et les jeunes hommes, voyant ainsi le respect de leurs droits fondamentaux mis en cause, nous insistons sur l'importance de l'intégration de l'égalité des genres dans toutes les politiques et plans d'action dans le cadre de la coopération euro-africaine.

Rappelant les dispositions pertinentes du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au delà, la Charte africaine de la jeunesse, la Déclaration de Lisbonne sur les politiques et programmes jeunesse et le Plan d'action de la jeunesse de Braga, nous insistons sur le fait que le renforcement des capacités et la participation des jeunes dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques qui les concernent doivent être consolidés notamment au niveau du document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Egalement conscients que les organisations de jeunesse sont depuis de longues années au premier plan de la construction d'un partenariat égal entre l'Europe et l'Afrique, à travers des programmes d'éducation formelle et non formelle dans les domaines de la paix, la santé, la lutte contre le sida, l'emploi décent, la citoyenneté et la participation actives.

Nous sommes fermement convaincus que la participation et la coopération des jeunes hommes et femmes – aux capacités renforcées - des deux continents aux politiques et aux plans d'action de la Stratégie EU-Afrique sont déterminantes. Grâce à cette opportunité de rencontre, nous appelons la jeunesse africaine et européenne, nos gouvernements et nos institutions à travailler ensemble à la mise en œuvre de ces engagements et à transformer notre vision de la coopération euro-africaine en réalité.

C'est pourquoi, nous déclarons que :

L'engagement pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement doit être respecté puisque ces objectifs offrent un cadre pour le développement et pour l'éradication de la pauvreté, notamment en Afrique. Les gouvernements pourront ainsi tenir leur engagement de consacrer au moins 0.7% de leur PNB¹ à l'APD². Nous, organisations de jeunesse, réitérons notre engagement à sensibiliser et à contribuer à atteindre les OMD d'ici à 2015, notamment dans le domaine du VIH/sida et de l'égalité des genres.

Les processus d'intégration régionale renforcent la bonne gouvernance et la démocratie dans les deux régions. Nous appelons les gouvernements à condamner tout régime violant les traités de l'Union européenne et la constitution de l'Union africaine. Les droits de l'Homme sont universels et nous appelons donc les gouvernements à garantir à tous les droits politiques, culturels, sociaux et économiques.

La paix et la sécurité humaine sont des pré-requis pour le développement socio-économique. Nous rappelons à nos gouvernements leurs engagements en faveur de l'Etat de droit, des principes des Nations unies sur les droits de l'Homme, la paix et la sécurité et nous mettons en exergue la contribution des organisations de jeunesse à la mise en place d'une culture de la paix à travers la promotion du dialogue, ainsi que le rôle des jeunes dans la mise en place de mesures préventives, de processus de réconciliation et de réhabilitation post-conflit.

La mondialisation, le commerce et les règlements financiers actuels ainsi que les politiques d'aide au développement ont échoué dans leur volonté de contribuer à une société plus équitable et à un développement durable notamment sur le continent africain. Nous réaffirmons notre engagement envers des politiques de participation publique et des programmes visant à s'attaquer aux conséquences de la mondialisation. En réaffirmant ceci, nous appelons nos gouvernements à répondre à leurs engagements envers le commerce équitable, l'annulation de la dette et l'aide au développement.

Nous sommes fermement convaincus que la protection de l'environnement est indissociable du processus de développement. Nous reconnaissons la nécessité d'améliorer la coopération internationale en mettant en œuvre des protocoles et des accords dans le domaine de l'environnement. La lutte contre la dégradation de l'environnement et contre le processus du réchauffement climatique est une priorité politique et tous les efforts doivent être faits pour parvenir à un accord post-Kyoto.

L'émigration de jeunes africains qualifiés favorise une fuite de cerveaux qui affecte tout le continent. D'un autre côté, les immigrants sont confrontés à des problèmes d'intégration et de préjugés. Nous appelons les gouvernements à travailler en partenariat avec les organisations de jeunesse pour définir des politiques novatrices et basées sur les droits à l'attention des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées dans leur propre pays afin de protéger les migrants de toute exploitation et d'assurer leur pleine intégration dans la société. Nous appelons les gouvernements à mettre en place et à adopter des mesures sévères et pénales contre le trafic humain lié à l'immigration clandestine.

Le défi mondial d'assurer un emploi décent à tous est énorme. Nous demandons à être impliqués dans un partenariat mondial véritable avec les gouvernements afin d'assurer la création de politiques économiques et sociales concrètes permettant aux jeunes d'obtenir un emploi décent. Nous sommes fermement convaincus qu'un emploi décent doit être au cœur de l'agenda du développement, basé sur le respect des normes fondamentales du travail.

Nous sommes convaincus qu'un partenariat UE-Afrique effectif et efficace devrait être basé sur un projet stratégique et un programme d'action pour la jeunesse afin de renforcer notre partenariat pour le développement.

La volonté politique est vitale. Nous appelons ainsi les Chefs d'Etat et de gouvernement, l'Union européenne, l'Union africaine et le Conseil de l'Europe à investir dans le renforcement des capacités des jeunes, des structures de la jeunesse et à lever les obstacles liés à la mobilité, notamment l'obtention des visas, afin de promouvoir la participation et la coopération entre les jeunes africains et européens, contribuant ainsi aux progrès de nos continents.

¹ PNB : Produit National Brut

² APD : Aide Publique au Développement

Pour une Afrique meilleure – Pour une Europe meilleure – Pour un monde meilleur

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour, ensemble, soutenir un partenariat pour le développement. Nous sommes fermement convaincus que la jeune génération est un acteur positif de changement pour le renforcement de ce partenariat et est prête à présenter un agenda novateur dans le domaine de la coopération. Notre partenariat ne concerne pas seulement les jeunes d'aujourd'hui mais doit ouvrir la voie à un monde meilleur pour les générations futures. Nous sommes fermement convaincus qu'un autre monde est possible. Notre coopération est basée sur un partenariat égal de respect et de compréhension mutuels et c'est dans cet esprit que nous recommandons :

Réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement est notre priorité.

Nous reconnaissons que les OMD constituent une priorité dans l'agenda mondial du développement et nous soulignons l'importance de les réaliser afin de garantir le droit à un développement personnel et collectif pour les jeunes, notamment dans les pays en développement. Nous rappelons leur nature interdépendante et leur importante contribution pour une sensibilisation mondiale aux questions du développement.

Nous exprimons toutefois notre grande préoccupation quant à la mise en œuvre de ces OMD. Nous sommes conscients qu'il y a des ressources humaines, financières et techniques disponibles pour atteindre ces objectifs et nous souhaitons qu'il y ait un nouvel engagement des Etats pour relever ce défi.

Nous exigeons que les gouvernements se dotent d'un plan avec des objectifs précis, un agenda et des comptes rendus réguliers sur la réalisation des OMD.

Nous demandons aux gouvernements et aux organisations intergouvernementales d'impliquer et d'engager les organisations de jeunesse, partenaires clés dans la mise en œuvre et le suivi des OMD.

Nous exigeons des pays donateurs qu'ils consacrent au moins 0,7 % de leur PNB à l'APD afin d'atteindre les objectifs d'ici à 2015.

Nous appelons à plus de cohérence entre les gouvernements, l'Union européenne et l'Union africaine dans la mise en œuvre de leur politique de développement et de coopération et leur politique étrangère. Nous réaffirmons le besoin d'accorder une place plus importante dans le processus de décision des institutions internationales aux pays africains et européens et à leurs délégués jeunes.

Conscients que les jeunes filles et les femmes, suite à une discrimination historique, culturelle et politique, sont encore aujourd'hui sous représentées, sous-payées, exploitées sexuellement et n'ont pas accès aux mêmes opportunités que les garçons et les jeunes hommes. Voyant ainsi le respect de leurs droits fondamentaux mis en cause, nous insistons sur l'importance de l'intégration de l'égalité des genres dans toutes les politiques et plans d'action dans le cadre de la coopération euro-africaine.

Reconnaissant que pour respecter les droits de l'Homme et éradiquer l'extrême pauvreté, tout le monde doit avoir accès à l'alimentation, à l'hygiène publique, à un toit et à un système de santé, tout en accordant une attention particulière aux obstacles auxquels sont confrontés les jeunes.

Nous croyons que l'éducation primaire universelle doit être accessible à tous ceux qui ont besoin d'une éducation de base et ne doit pas être limitée par l'âge.

Nous reconnaissons que le VIH/sida doit requérir une attention spécifique puisqu'il représente un problème de santé majeur qui touche les jeunes dans les pays africains et dont les conséquences économiques et sociales se font déjà sentir. Nous sommes convaincus qu'en l'absence de vaccin ou de traitement, la seule possibilité pour combattre et prévenir le VIH/sida est une stratégie basée sur la sensibilisation des populations. C'est pourquoi :

Nous demandons une plus grande coopération entre l'Europe et l'Afrique sur les politiques de prévention et d'accès aux traitements, afin de permettre à au moins 80% des jeunes d'avoir accès à l'information essentielle et aux moyens de prévention d'ici à 2010.

Nous insistons pour que des plans stratégiques sur le VIH/sida soient développés avec les organisations de jeunesse, prenant en compte l'éducation, la prévention, l'abandon des discriminations et l'accès aux traitements.

Nous affirmons, nous jeunes et organisations de jeunesse d'Afrique et d'Europe, notre engagement à travailler ensemble, en partenariat avec les gouvernements, pour la réalisation totale des OMD.

Consolider la bonne gouvernance et la démocratie

Nous rappelons qu'il relève de la responsabilité des Etats de fournir un environnement favorisant l'égalité et la citoyenneté active à travers la bonne gouvernance et la démocratie, basées sur l'Etat de droit, l'adhésion aux droits de l'Homme et l'intégration des groupes les plus vulnérables.

Nous souhaitons que l'Union européenne et l'Union africaine réaffirment leurs engagements envers le principe de non-reconnaissance des Etats qui violent les traités de l'Union européenne et la Constitution de l'Union africaine et commettent des crimes contre l'humanité.

Nous mettons l'accent sur l'indépendance des institutions judiciaire et législative et sur les organisations des droits de l'Homme qui sont garants de la démocratie. Ils doivent être indépendants de tout contrôle gouvernemental.

Nous soutenons que la bonne gouvernance est liée à un développement humain durable et mettons en exergue les principes de responsabilité, de participation et de pleine jouissance des droits de l'Homme par tous les jeunes, au sein d'une société civile forte et active, pilier principal de la démocratie.

Nous proposons la création de plateformes afin d'inclure les représentants de la jeunesse dans tous les processus de décision liés à la gouvernance.

Nous recommandons que l'Union européenne et l'Union africaine renforcent les mécanismes existants de prévention et de lutte contre la corruption et améliorent la transparence des institutions financières et politiques.

Nous appelons à la ratification et à la pleine mise en œuvre des conventions internationales relatives aux droits de l'Homme, telles que la Convention européenne pour la protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples et la Charte de la jeunesse africaine.

Nous soutenons fortement l'établissement et le renforcement des Conseils nationaux de la jeunesse dans tous les pays africains et européens. Et nous encourageons nos gouvernements à soutenir les réseaux de coopération entre les sociétés civiles européennes et africaines.

Nous louons les efforts continus de l'Union européenne et de l'Union africaine pour garantir la participation des jeunes à l'éducation aux droits de l'Homme, à la démocratie et à la responsabilité dans l'esprit d'une solidarité et d'une coopération internationale. Nous insistons pour que chaque délégation nationale et internationale inclue la participation de jeunes leaders de leur pays respectif.

Nous sommes convaincus que l'âge minimum pour jouir du droit de vote ne doit pas être supérieur à 18 ans afin d'assurer une participation pleine et entière de la jeunesse.

Nous réaffirmons notre engagement à appuyer les efforts de nos gouvernements et de nos institutions internationales dans la consolidation de la bonne gouvernance et de la démocratie en assurant des processus de prise de décision participatifs, transparents et responsables au sein des organisations de jeunesse.

Nous, organisations de jeunesse, nous engageons à être démocratique, responsable et transparent dans nos actions. Nous ne devons pas tomber dans les travers de la mauvaise gouvernance, mais agir selon nos propres revendications et exigences, en garantissant une prise de décision transparente et responsable. Nos organisations de jeunesse seront ainsi de véritables écoles de la démocratie.

Garantir la paix et mettre fin aux conflits

Nous croyons que la sécurité humaine et la culture de la paix et de la justice sont des prérequis pour le développement socio-économique et que les Etats fragiles représentent un handicap pour la paix et la stabilité. Tous les individus ont droit à être protégés de toute peur et tout besoin (*freedom from fear and freedom from want*), à jouir de tous leurs droits et à développer pleinement leur potentiel humain. La marginalisation de la jeunesse dans les secteurs politiques, sociaux et économiques encourage les troubles potentiels.

Nous exigeons que l'Union européenne, l'Union africaine, le Conseil de l'Europe et leurs Etats membres prennent en considération les recommandations issues du rapport sur la responsabilité de protéger (ICSI, 2002) et mettent en œuvre les conventions internationales pour renouveler et renforcer leurs approches et leurs actions dans la résolution des conflits.

Nous recommandons aux gouvernements, aux institutions intergouvernementales et également aux acteurs non-étatiques de protéger, d'accueillir et de réhabiliter les personnes déplacées dans leur propre pays, les réfugiés et les mineurs non-accompagnés pendant et après le conflit et de garantir leur sécurité jusqu'à leur retour.

Nous exigeons que l'Union européenne et l'Union africaine mettent en œuvre un véritable instrument de contrôle sur le commerce des armes pour limiter l'utilisation d'armes illégales et encouragent le désarmement des armes illégales.

Nous, organisations de jeunesse, nous engageons à coopérer avec les gouvernements et les acteurs non-étatiques dans des programmes de sensibilisation, particulièrement envers les jeunes, sur la prolifération illégale des armes.

Nous insistons pour que l'enrôlement et l'utilisation des enfants dans les conflits armés et leurs conséquences soient considérés comme crime contre l'humanité et que les responsables soient punis conformément aux règles du droit international. Nous exigeons la mise en place de mécanismes de démobilisation et de désarmement de tous les enfants soldats. Nous proposons la mise en place de centres d'insertions socioprofessionnels des enfants soldats et d'intégrer dans ces centres des programmes d'éducation, en partenariat avec les organisations de jeunesse. Nous demandons la participation de la société civile (ONG et organisations de jeunesse) dans les actions de sensibilisation. Nous exigeons que la réintégration des enfants soldats et la réhabilitation de la jeunesse après les conflits deviennent une priorité.

Nous exigeons que les gouvernements de l'Union européenne et de l'Union africaine donne aux organisations de jeunesse un rôle permanent dans les processus de négociation et de construction de la paix. Nous exigeons que les gouvernements et les institutions intergouvernementales soutiennent les initiatives des organisations de jeunesse dans l'éducation à la paix, la réhabilitation post-conflit et les projets en matière d'emploi.

Nous demandons que l'Union européenne et l'Union africaine soutiennent l'établissement d'un service civique de promotion de la paix dans les pays post-conflits pour la jeunesse africaine et européenne.

Prendre en considération la mondialisation, le commerce et le développement socio-économique

Nous notons, avec préoccupation, que les politiques mises en œuvre par les institutions financières internationales et la régulation du commerce ont échoué dans leur volonté de promouvoir un développement socio-économique plus équitable et plus durable comme en témoignent les disparités entre les pays africains et européens.

Nous appelons les institutions financières internationales à redéployer leurs programmes de développement économique afin de combattre la pauvreté et le chômage, de promouvoir la souveraineté alimentaire, de renforcer les capacités industrielles et d'améliorer les standards d'éducation.

Nous rappelons le besoin d'établir des mécanismes de suivi et d'évaluation des entreprises et de leurs fournisseurs en conformité avec les codes de conduite et les normes relatives aux droits de l'Homme. Nous demandons que les normes établies par l'Organisation internationale du Travail soient promues et renforcées dans tous les lieux de travail en Afrique et en Europe, notamment relative à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (processus Kimberly).

Nous demandons que les échanges de jeunes et d'étudiants entre l'Afrique et l'Europe soient promus comme un outil pour améliorer la diversité, la mise en réseau et les transferts de compétence et développer des moyens de communication meilleurs pour le partage d'opinions et d'idées.

Nous demandons que les organisations de jeunesse jouent un rôle plus actif, par le biais de la cogestion, dans la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques mondiales des organisations internationales.

Nous notons avec préoccupation que les politiques structurelles et néolibérales des institutions financières internationales et les régulations actuelles du commerce, n'ont pas respectée la dignité humaine et ont échoué dans la mise en place d'un développement socio-économique plus équitable et durable. Nous notons, avec regret, l'absence d'une représentation significative des pays moins développés dans les institutions financières internationales.

Nous sommes convaincus que la mondialisation et le commerce équitable peuvent être un atout pour le développement durable en Europe et en Afrique si les gouvernements, les entreprises et la société civile travaillent ensemble pour combattre les pratiques négatives (comme par exemple les politiques européennes agricole et de pêche) et s'engagent à combattre les inégalités créés par le marché mondial en soutenant les activités économiques au niveau mondial. Nous demandons que l'Union européenne s'engage fermement à réduire systématiquement les subventions pendant une période déterminée pour à terme les éliminer.

Nous demandons que les négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) prennent en considération les intérêts des pays pauvres et que les principes de réciprocité soient abandonnés. Les Accords de Partenariats Economiques (APE) doivent être des instruments pour le développement, tel qu'il l'a été exprimé dans l'accord de Cotonou au lieu d'être nuisibles aux besoins de développement des pays africains. C'est pourquoi des alternatives aux APE doivent être trouvées.

Nous exigeons l'annulation inconditionnelle de toutes les dettes étrangères et que cette annulation ne soit pas perçue comme de l'aide.

Nous demandons la révision des politiques financières. Celles-ci doivent inclure l'élimination des paradis fiscaux, favoriser la restitution des fonds acquis illégalement à travers la corruption et instaurer une taxe sur les transactions internationales.

Nous, organisations de jeunesse, considérons que la mondialisation ne doit pas avoir seulement une orientation économique, mais aussi sociale et culturelle.

Faire face aux changements climatiques et aux défis du développement durable

Nous, les jeunes, sommes conscients, qu'il est de la responsabilité de tous les individus, des gouvernements et de tout autre acteur concerné, de mettre en œuvre un plan d'action conjoint pour faire face aux défis de l'environnement et de promouvoir le développement durable au niveau local, régional et mondial.

Nous reconnaissons que les aspects environnementaux deviennent de plus en plus importants dans le développement et la croissance économique durables des pays africains et européens. Le changement climatique et la dégradation des ressources naturelles posent un grave problème dans de nombreux secteurs de l'économie et conduit à une réduction des revenus et d'accès à l'alimentation, particulièrement en Afrique où la famine est déjà une menace au développement.

Nous exigeons la pleine application des protocoles et accords internationaux relatifs à l'environnement et exigeons une amélioration de la coordination et de la coopération internationale.

Nous demandons aux gouvernements de créer des programmes nationaux et internationaux, sous la forme d'une démarche participative, pour déterminer la quantité des ressources naturelles disponibles. Ceci afin de définir des stratégies et des mécanismes d'évaluation pour une utilisation durable.

Nous exigeons que les gouvernements et les organisations intergouvernementales développent des politiques concrètes pour sensibiliser l'opinion publique aux problèmes environnementaux mondiaux et au développement durable, à travers des campagnes nationales et

internationales en partenariat avec les organisations de jeunesse et en introduisant l'éducation à la solidarité internationale et au développement durable dans les programmes scolaires.

Nous exigeons que la lutte contre le réchauffement climatique soit basée sur le principe du pollueur-payeur, ce principe ne devant toutefois pas être une excuse pour ne pas prendre ces responsabilités. Nous exigeons que la question du réchauffement climatique soit prise en compte dans toutes les politiques publiques.

Nous exigeons un système d'impôts et de brevets pour promouvoir l'innovation technologique et le transfert de technologies propres et mettre un terme au rabais accordé aux impôts sur les produits pétroliers.

Nous, jeunes, reconnaissons que nous vivons dans un monde de sur-consommation et nous nous engageons à mettre en œuvre des actions pour des conditions de vie plus sobres et plus durables. Nous recommandons qu'un maximum de moyens soit mobilisé pour promouvoir l'engagement de la jeunesse dans des actions de préservation de l'environnement et des projets en réseaux faisant la promotion d'un développement durable, qui ne compromet pas les opportunités des générations futures.

Traiter la question de la migration, la mobilité, du dialogue interculturel et du co-développement

Nous reconnaissons que les migrations ont un impact positif et que les migrants jouent un rôle important dans le développement des pays d'origine et des pays hôtes.

Cependant, nous exprimons notre préoccupation sur les tendances actuelles de migration qui reflètent les effets inégaux de la mondialisation et les disparités de développement de nos pays. Les flux des migrations actuelles, principalement orientées du Sud vers le Nord, et l'immigration, le plus souvent clandestine, sont la conséquence, tout en étant liés, de la pauvreté et du chômage, de l'instabilité politique et sociale, des conflits armés et de la faible sécurité humaine. La perte de travailleurs spécialisés en Afrique représente un problème qui affecte le continent dans son ensemble, renforçant le phénomène de fuite des cerveaux. Par ailleurs, les immigrants font face à des problèmes d'intégration et de discriminations dans les pays d'accueil. C'est pourquoi :

Nous demandons aux gouvernements de créer des opportunités pour faciliter le développement des capacités et de la connaissance. Des mesures de prévention contre le trafic humain et le crime organisé associé à l'immigration clandestine doivent être mises en place. Les systèmes de secours humanitaire doivent être créés pour les victimes du trafic humain.

Nous exigeons que les gouvernements ratifient la convention des Nations unies pour le droit des migrants et rappelons que les femmes migrantes sont plus vulnérables car elles subissent de multiples formes de discrimination. Nous encourageons les gouvernements à mettre en œuvre des programmes de réadmissions dans leurs stratégies de co-développement.

Nous encourageons les gouvernements à inclure dans les cursus scolaires des programmes pour familiariser les élèves et étudiants aux autres cultures et au respect de la diversité culturelle. De plus, afin de reconnaître le rôle primordial de l'éducation non-formelle, nous appelons à un renforcement des organisations de jeunesse qui travaillent sur le dialogue interculturel et interreligieux qu'ils s'agissent de structures formelles ou informelles.

Nous attendons que les gouvernements garantissent les libertés fondamentales et la mise en place d'espaces de débats qui fassent la promotion du dialogue interculturel et interreligieux pour favoriser une compréhension et un respect mutuel.

Nous exigeons que les gouvernements et les organisations intergouvernementales établissent des partenariats avec les organisations et les associations de jeunesse issues de l'immigration, dans le but de réduire les stéréotypes et de promouvoir une intégration positive des immigrés.

Nous demandons que les échanges entre les groupes de jeunes de différentes cultures et ethnies soient facilités dans les pays d'accueil, que ce soit en Afrique et en Europe, notamment dans l'obtention des visas.

Nous insistons pour que les gouvernements et les organisations de jeunesse coopèrent dans la mise en place de campagnes de sensibilisation pour informer les jeunes migrants sur les réalités de la vie et les conditions de travail dans les pays d'accueil.

Notre lutte commune pour offrir aux jeunes un emploi décent

Nous constatons, de nos jours, une crise et une instabilité économiques croissantes. Dans ce système, les énormes profits obtenus par des compagnies multinationales et transnationales se confrontent à l'augmentation du taux de chômage.

Nous observons une élimination de la majorité des droits du travail, notamment des droits des jeunes travailleurs qui sont les principales victimes des effets du chômage. La question de l'emploi est directement liée à la question de la survie. On assiste à une stagnation de l'emploi associée à une augmentation de la perte et de la suppression d'emploi. De nos jours, la jeunesse en particulier, et les gens en général, sont confrontés au spectre du chômage dans sa forme la plus grave. D'un côté, des millions d'employés sont licenciés et d'un autre côté, des millions de chômeurs ne parviennent pas à trouver un emploi. Nous exigeons le droit au travail, le droit du travail sans précarité et exploitation.

La pratique générale et la législation sur la précarité, mises en œuvre par les gouvernements, sont contraires aux droits et besoins des jeunes travailleurs. Nous insistons sur l'importance du rôle des syndicats et l'importance de reconnaître et garantir la liberté d'association, le droit de grève, la défense de leurs droits et de jouer un rôle majeur dans la démocratie et le développement.

Les jeunes femmes ont souvent beaucoup de difficultés à entrer dans le monde du travail, à accéder à l'éducation et à conserver un emploi décent. Par conséquent, les jeunes, et les femmes en particulier, sont souvent forcés à migrer pour chercher du travail, étant confrontés ainsi au trafic, au travail forcé et à la précarité. Nous reconnaissons que les politiques d'équilibre vie professionnelle-vie privée n'ont pas encore permis de créer un environnement leur permettant de ne pas être obligées de rester à la maison pour s'occuper des enfants.

Nous constatons également que leur promotion est difficile et quand elles y parviennent, elles sont souvent victimes d'harcèlement sexuel, pouvant être licenciées si elles s'y opposent.

Nous sommes convaincus que l'accès à la formation, l'intégration des jeunes et des femmes dans le monde du travail et l'existence de politiques économiques et sociales qui créent un environnement où le travail décent est assuré, sont essentiels pour une croissance durable et pour la prévention de la transmission de la pauvreté entre générations.

Nous insistons pour que les politiques d'emploi prennent en compte la question centrale du passage de l'école au travail, surtout en faisant la promotion et en garantissant des formations professionnelles avec le plein droit au travail. Nous exigeons des politiques promouvant un premier emploi. Nous demandons la reconnaissance de l'éducation non formelle, du volontariat (volontariat individuel, dans les associations et organisations, etc.) et des stages afin qu'ils soient considérés comme des expériences professionnelles.

Nous encourageons les gouvernements à envisager différentes possibilités d'intégration de l'économie informelle au sein de l'économie formelle. Nous exigeons que les gouvernements créent une structure légale qui ne permettrait pas l'économie informelle.

Nous demandons aux gouvernements de développer des mécanismes participatifs de suivi des pratiques de travail illégal et d'encourager les entreprises à prendre leurs responsabilités par la promotion des bonnes pratiques de travail décent afin que tous les travailleurs soient protégés par la loi et ne soient pas victimes d'exploitation et de discrimination.

Nous demandons que les gouvernements mettent en place des programmes participatifs pour faire face au chômage en faisant la promotion de la formation professionnelle et technique, de l'entrepreneuriat et en créant des opportunités de travail concret pour les jeunes.

Nous exigeons que les gouvernements apportent un appui financier aux initiatives des organisations de jeunesse qui visent à réduire le chômage à travers la formation, le renforcement de capacités et le soutien aux initiatives personnelles de croissance et de développement économiques.

Le taux de chômage élevé pousse de nos jours un grand nombre de travailleurs à émigrer, au sein de leur pays et vers d'autres pays. La croissance du chômage affecte aujourd'hui, plus que jamais, aussi bien les villes que les campagnes. Ces situations d'émigration s'aggravent du fait qu'un grand nombre de ces travailleurs sont considérés comme illégaux, sont ainsi plus exposés à l'exploitation et voient leurs droits bafoués (sans contrat, salaires plus bas, menace constante de

licenciement ou de dénonciation auprès des autorités). Cette situation favorise une exploitation plus importante de tous les travailleurs et ne permet pas de reconnaître le rôle majeur que ces travailleurs jouent dans le développement de l'économie des pays vers lesquels ils émigrent.

Nous appelons tous les gouvernements à mettre l'emploi décent au cœur des processus de développement et à s'assurer qu'il est fondé sur les normes de travail.

STRATEGIES ET INSTRUMENTS POUR LA PARTICIPATION ET LA COOPERATION DE LA JEUNESSE EURO-AFRICAIN

Nous sommes convaincus qu'un partenariat significatif UE-Afrique doit être basé sur un projet stratégique et sur un plan d'action visant l'établissement de relations proches et durables entre les jeunes des deux continents. L'Union panafricaine de la jeunesse et le Forum européen de la Jeunesse ont un rôle de leaders et doivent être reconnues comme des acteurs importants de ce partenariat. Il est attendu que ce partenariat relève les défis liés à l'amélioration de la mobilité, le renforcement de la capacité des jeunes ainsi que des structures de jeunesse dans le but d'améliorer la participation et la coopération.

Sur la base de notre expérience d'organisations de jeunesse, nous savons que l'éducation non formelle est un moyen efficace de renforcement des capacités des jeunes. A travers cette éducation, les organisations de jeunesse offre une approche globale d'apprentissage avec des méthodes créatives et innovatrices. Elle est un complément à l'éducation scolaire et familiale. Nos approches d'éducation « Apprendre en faisant » aident les jeunes à sortir de la pauvreté et à trouver du travail tout en développant leurs capacités et leur potentiel et en les encourageant à un engagement civique et à une participation productive. Dans le cadre du partenariat jeunesse euro-africain, nous nous engageons à poursuivre et à accroître nos efforts et activités afin de toucher encore plus de jeunes y compris ceux marginalisés.

Un dialogue, une coopération et une coordination renforcés entre les organisations de jeunesse et au niveau national, sous-régional, continental et intercontinental rendront la participation des jeunes plus effective au niveau des plans d'actions de la stratégie UE-Afrique.

Un système de cogestion entre les représentants des organisations de jeunesse et des gouvernements au niveau de la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et des programmes qui influent sur les jeunes d'Afrique et d'Europe est un moyen nécessaire pour améliorer les conditions de vie de ce groupe social, un des plus importants dans les deux continents, et favoriser le développement de nos sociétés.

C'est pourquoi, nous recommandons que les gouvernements, l'UE, l'UA et le Conseil de l'Europe joignent leurs efforts pour :

i. Renforcer les structures nationales de jeunesse en :

Appuyant la mise en place et le renforcement de conseils nationaux de la jeunesse indépendants en Afrique et en Europe. Nous, organisations de jeunesse, devons renforcer les conseils nationaux de jeunesse et faire en sorte qu'ils correspondent aux normes définies par la Réunion de coordination internationale des organisations de jeunesse (ICMYO).

Finançant les conseils nationaux de la jeunesse de manière stable, transparente et indépendante, en octroyant un montant fixe alloué sous forme de subvention, indépendamment des changements de gouvernements, afin d'assurer l'autonomie des structures de la jeunesse et de permettre le développement d'un travail de la jeunesse constructif ayant une perspective à long terme.

Augmentant l'octroi de fonds et d'autres formes d'appui au travail de la jeunesse en Afrique et pour le développement de structures et de mécanismes de coopération de la diaspora africaine en Europe.

Faisant la différence entre les organisations de jeunesse et les structures gouvernementales par la promotion d'une démocratie interne, de mécanismes participatifs transparents dans toutes les organisations de jeunesse, du niveau local au niveau continental, notamment en organisant des élections périodiques avec limitation du mandat des élus, en assurant une transparence financière, une responsabilité politique et un accès régulier et ouvert à l'information. Ainsi, en investissant dans le renforcement des capacités, les échanges d'expériences, de pratiques et de connaissances,

l'utilisation des NTICs, l'allocation de fonds et un cadre légal, les organisations de jeunesse pourront exister et être opérationnelles.

ii. Renforcer la coopération de la jeunesse euro-africaine en :

Fournissant un appui concret, stratégique, financier à long terme, politique, logistique au développement et à la mise en œuvre des politiques de jeunesse en Afrique.

Ratifiant et mettant en œuvre des traités pour la jeunesse, telle que la Charte africaine de la jeunesse, en élaborant des rapports et en mettant en place des mécanismes d'évaluation sur la mise en œuvre des droits des jeunes auxquels les organisations de jeunesse peuvent participer.

Facilitant les techniques de communication, en reconnaissant la diversité des langues en Afrique et en reconnaissant les dynamiques et les espaces de rencontres des organisations de jeunesse en Europe, en Afrique et au sein de la diaspora africaine de jeunesse.

Faisant la promotion d'un réseau et des échanges entre les organisations de jeunesse africaines et européennes visant à l'identification des besoins en formation et de renforcement des capacités et en définissant des priorités thématiques, des partages d'expériences et des méthodes pédagogiques et techniques.

Développant un Forum Afrique-Europe de la Jeunesse comme un espace de rencontre régulier entre les jeunes leaders africains et européens qui permettra aux représentants des organisations de jeunesse des deux continents d'évaluer et de suivre les efforts des gouvernements ainsi que des organisations de jeunesse ainsi que les progrès obtenus dans le domaine de la coopération jeunesse euro-africaine. Une forte coordination entre les organisations de jeunesse d'Afrique et d'Europe est nécessaire afin d'assurer le plaidoyer et la mise en œuvre des résultats du Sommet Afrique-Europe de la jeunesse ainsi que du Sommet des chefs d'Etat.

Impliquant les organisations de jeunesse dans la mise en place du futur service volontaire civil humanitaire européen du projet de réforme du traité européen qui met l'accent sur les projets de développement de la communauté jeunesse tout en excluant de spécifiquement les situations d'urgence et de conflits.

iii. Promouvoir la mobilité euro-africaine en :

Facilitant la mobilité des jeunes en simplifiant l'octroi des visas et en permettant ainsi leur participation aux activités internationales de jeunesse en Afrique et en Europe. Les organisations qui envoient des représentants à ces activités devraient être conscientes des responsabilités qui leur incombent quand elles demandent l'octroi de visas pour leurs membres et participants.

Développant un programme euro-africain de la jeunesse dont la structure pourrait être similaire au programme de jeunesse Euromed tout en gardant la spécificité des régions partenaires et des acteurs, un budget réaliste et la définition de priorités telles que la participation des jeunes, le dialogue interculturel et l'éducation aux droits de l'Homme.

Faisant la promotion de programmes universitaires de mobilité inter-africains et euro-africains qui permettent les échanges académiques et le partage de connaissances et qui peuvent contribuer à freiner la fuite des cerveaux.

Elargissant le programme ERASMUS (UE) à tous les étudiants inscrits dans les universités dans les pays membres du programme et en articulant les programmes ERASMUS (UE) et NYERERE (UA).

Faisant la promotion des systèmes de bourses qui existent entre l'Europe et l'Afrique et en ouvrant l'accès aux bourses ERASMUS MUNDUS, Programme des étudiants européens.

Renforçant la coopération entre toutes les institutions pertinentes afin d'harmoniser et reconnaître les diplômes et les titres universitaires.

Faisant la promotion des échanges entre les organisations de la diaspora africaine vivant en Europe.

Renforçant le budget alloué pour la création de structures d'éducation et de connaissances dans les pays africains et leur permettant de participer aux programmes d'échanges internationaux.